



# Commerce et patrimoine à Senlis

séminaire technique Action Cœur de Ville volet commerce – DREAL Hauts-de-France

mardi 5 novembre 2019



• Convention signée le 28 septembre 2018

**Signature de la convention « Action Cœur de Ville »**  
Vendredi 28 septembre, huit partenaires nationaux et locaux\* étaient présents à l'hôtel de ville de Senlis pour participer à la signature de la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville ».

Comme nous vous l'indiquions dans le numéro de Juin 2018 de Senlis Ensemble, Jacques Mézard (alors Ministre de la Cohésion des Territoires), nous informait au printemps de l'inscription de Senlis dans le dispositif national « Action Cœur de Ville », parmi les 222 villes françaises retenues.

La participation à cette démarche est une grande opportunité pour Senlis et son territoire. Les villes françaises moyennes qui assurent un rôle moteur de maillage du territoire ont souvent été oubliées des politiques publiques et de valoriser leur patrimoine et du développement touristique.

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2022, le dispositif est l'occasion, avec l'aide des acteurs publics et privés, de soutenir les projets renforçant les services apportés à la population et de valoriser notre territoire au regard de nouveaux habitants ou investisseurs. Ces partenariats restaurés permettront de créer de nouvelles synergies sur le territoire.

Les actions inscrites dans le cadre de la convention agissent en faveur du dynamisme du centre-ville de Senlis pour l'ensemble des habitants de son bassin de vie, en faveur de la réhabilitation des logements, du soutien aux commerces de proximité, de la mise à jour du patrimoine et du développement touristique.

Le cœur de ville de Senlis s'étend au-delà du centre historique. Les facteurs d'attractivité de notre commune se trouvent aussi dans l'EcoQuartier et le quartier Ordener, sites complémentaires et du développement touristique.

Ce programme est également un levier pour le développement des outils numériques sur le territoire et pour la mise en place d'actions en vue de la transition énergétique.

La signature de la convention cadre n'est qu'une première étape du dispositif. Il s'agit maintenant, avec l'appui de l'ensemble des partenaires, d'approfondir le projet de notre cœur de ville et les actions concrètes à mettre en œuvre.

\* Etat / ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, CAIE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise), CAUE, Chambre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Équipement, Association de l'Union des Territoires de Senlis, ACS (Association des Communes de Senlis).

7 mai 2019 mardi cœur de ville n°1

**Aménagement de l'espace public**

**Valorisation du patrimoine historique**

**Attractivité commerciale**

**EcoQuartier pôle petite enfance, logements, parking**

**Pôle d'Échange Multimodal mobilité**

**Rénovation habitat ancien**

**Quartier Ordener reconversion mixité urbaine**

• Action Cœur de Ville : un programme confortant une dynamique déjà engagée

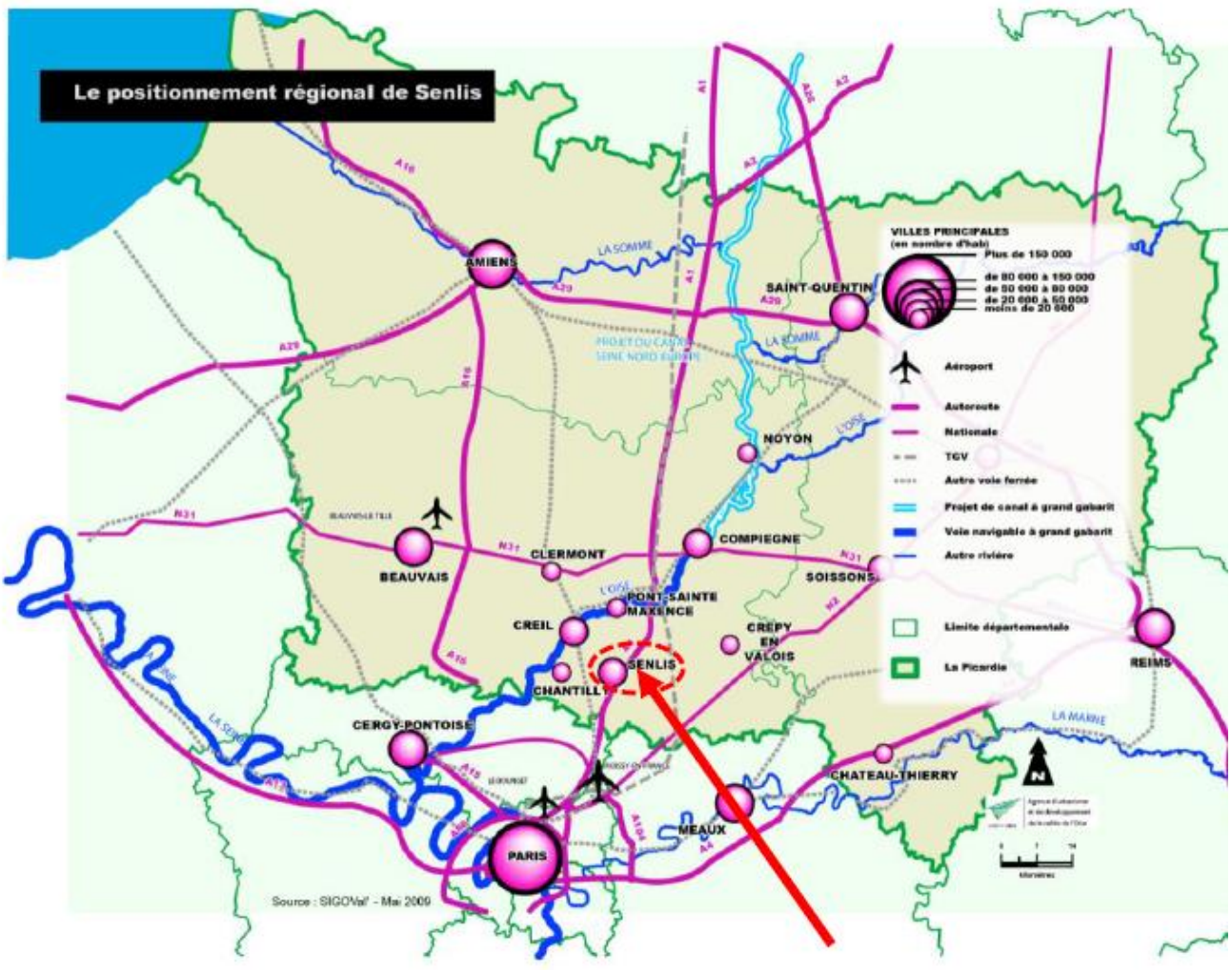
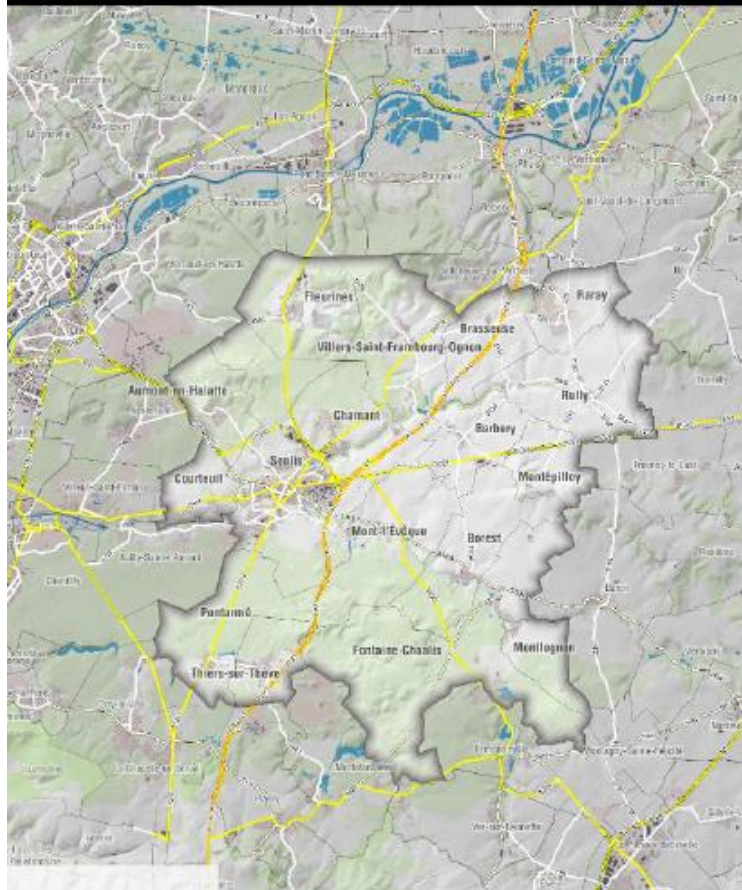
## • Sa situation géographique

- superficie Senlis 24 km<sup>2</sup>  
15 000 habitants
- superficie CCSSO 204 km<sup>2</sup>  
24 00 habitants

## Senlis, une des entrées en Hauts-de-France



PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE (CCSSO)



## . Sa situation démographique

### Atouts

A l'échelle de la commune : un faisceau de critères spécifiques favorables

- ° des jeunes et des actifs bien représentés
- ° une population de plus de 40 ans sur représentée
- ° activité des résidents de 15 à 64 ans : - un taux d'activité plus important – un taux de chômage moins important, inférieur à la moyenne départementale et nationale
- ° un taux de pauvreté moindre qu'au niveau national, départemental ou les autres grandes communes de l'Oise
- ° des revenus moyens supérieurs à la moyenne départementale, régionale et nationale
- ° un niveau de diplôme plus élevé

### Faiblesses Menaces

- ° Une population qui vieillit à l'échelle de la commune

### Enjeux

- ° accroître la population, notamment en centre-ville
- ° un nouveau cap de croissance à soutenir
- ° une situation en cours d'évolution grâce aux nouveaux programmes résidentiels en cours ou à venir



# Senlis Action Cœur de Ville

## le commerce

Action « Cœur de Ville » pour ...

favoriser la **vie commerciale et artisanale de proximité**

Le projet présenté dans le dispositif Action Cœur de Ville vise :

- au développement des outils numériques, en lien avec les commerçants, pour renforcer leur visibilité, attirer et fidéliser les clients



- à l'amélioration de la signalétique de centre-ville et les conditions de stationnement des chalands



- à la mise au point d'un guide de recommandations architecturales et d'accessibilité pour les locaux commerciaux

Politique engagée depuis 2014 avec l'étude préalable au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, la mise en place du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et de la taxe sur les locaux vacants ainsi que la mise en ligne de la bourse aux locaux.

7 mai 2019 mardi cœur de ville n°1

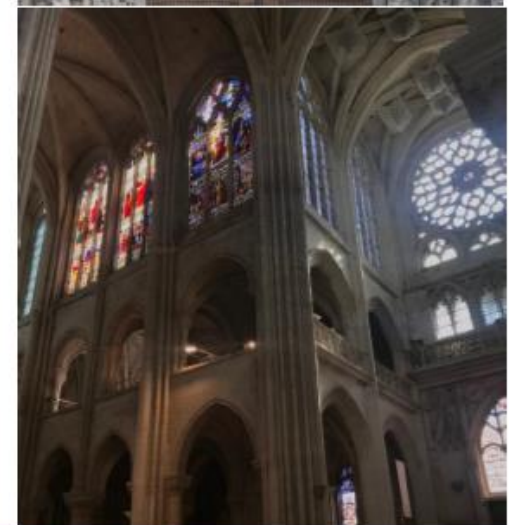
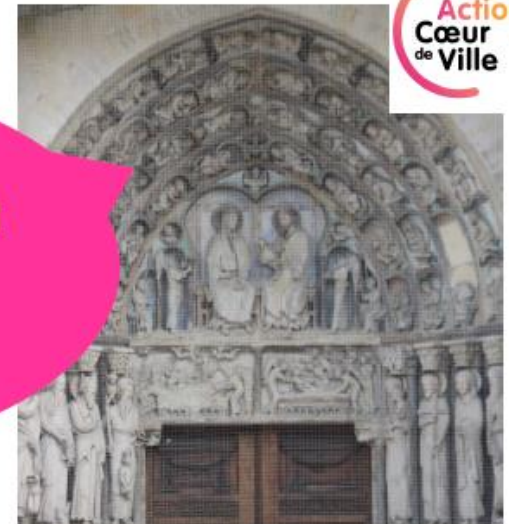
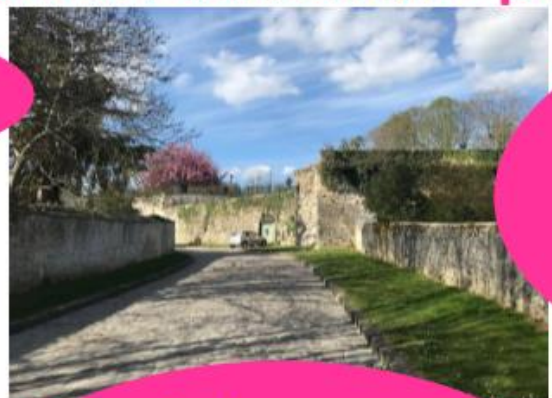
# Senlis Action Cœur de Ville le patrimoine

Action « Cœur de Ville » pour ...  
mettre en valeur l'extraordinaire patrimoine local

le projet présenté  
dans le dispositif  
Cœur de Ville vise :

- à la restauration et la  
mise en valeur  
de l'ensemble patrimonial  
du centre-ville, en  
particulier du Château  
Royal et du Portail Ouest  
de la cathédrale

- au développement des  
outils d'interprétation du  
patrimoine (circuits  
touristiques, outils  
numériques ...) en lien avec  
le Pays d'Art et d'Histoire  
« de Senlis à Ermenonville »



Outre les opérations d'entretien courant du patrimoine et opérations plus exceptionnelles  
(église Saint-Pierre, grandes orgues de la cathédrale, remparts...)

# Senlis et son patrimoine

*L'histoire urbaine de Senlis s'est longtemps confondue avec l'histoire de France (de Hugues Capet jusqu'à la consécration de Senlis en tant que Ville Royale)*

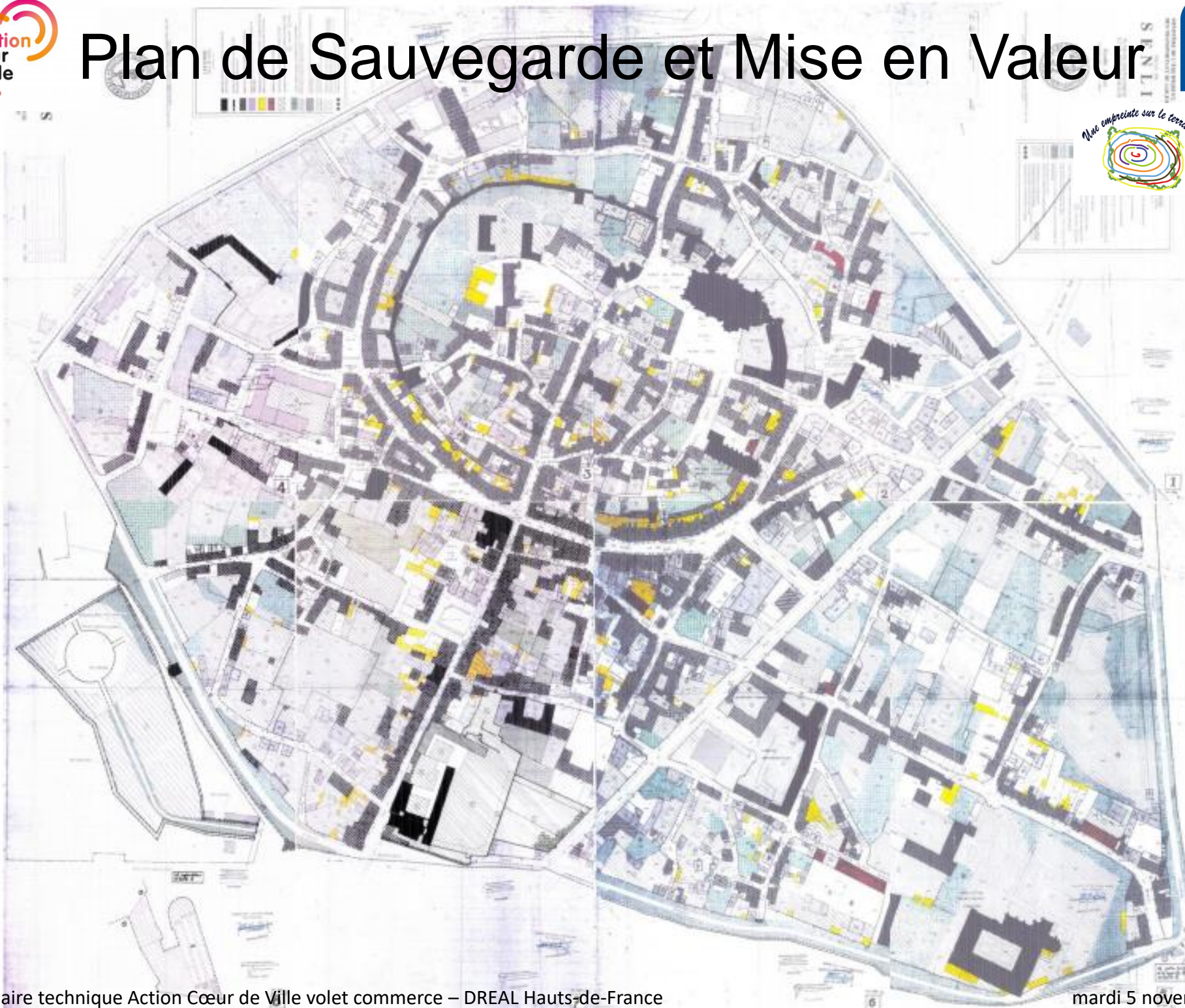
**Centre-ville médiéval** à ses portes tissu hétérogène de faubourgs le long des principales voies pénétrantes, quartiers anciens développés autour de vastes propriétés agricoles ou de demeures familiales des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles, développement urbain au XX<sup>e</sup> siècle après la seconde guerre mondiale

- le centre-ville ancien témoigne de ce riche passé, l'un des premiers Secteurs Sauvegardés créés en France suite à la promulgation de la loi Malraux de 1965, Site Patrimonial Remarquable depuis la loi CAP
- nombreux Monuments Historiques protégés sur l'ensemble du territoire à la fois dans le centre (cathédrale, prieuré, hôtels particuliers ...) comme en périphérie (arènes gallo-romaines - témoin de l'époque gallo-romaine à Senlis, implantées sur le promontoire dominant la Nonette au sud-ouest de la ville - et grandes propriétés)
- intégralité du territoire « Site inscrit de la Vallée de la Nonette » – Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville – Parc Naturel Régional Oise – Pays de France

# Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur



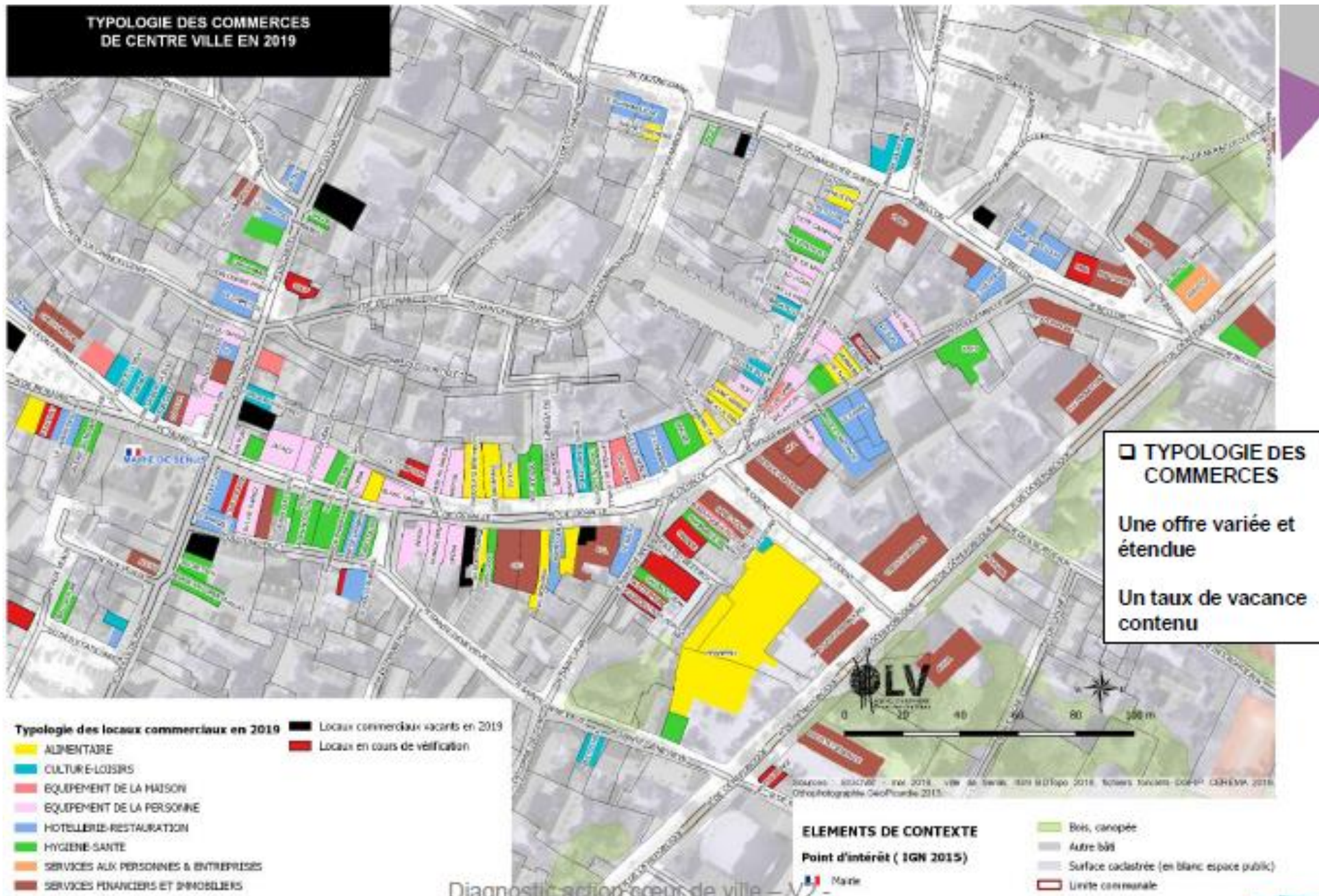
direction  
départementale  
des Territoires  
de l'Oise





- **250 commerces présentant une vitrine sur rue, dont 186 dans le secteur sauvegardé – Site Patrimonial Remarquable**
- conservation du caractère historique et patrimonial, caractéristique médiévale contribuant à la qualité du paysage urbain, renforcée lorsqu'elle se double d'**animations commerciales et culturelles : commerces à rez-de-chaussée, marchés forains, braderies, festivals, manifestations culturelles, ...**
- **traitement des devantures dans les fronts bâtis tend vers une harmonie patrimoniale qualitative et respectueuse**, mais reste encore plus ou moins inégal en fonction des zones d'influence historique
- composition, préservation, contrôle de l'harmonie à forte valeur patrimoniale des devantures par les services de la Ville : formes, matériaux, teintes de l'alignement urbain, des enseignes, des stores & auvents, des systèmes de fermeture, des styles de lettrages et des éclairages ...

# Senlis et son commerce



**Typologie des locaux commerciaux en 2019**

- ALIMENTAIRE
- CULTURE-LOISIRS
- EQUIPEMENT DE LA MAISON
- EQUIPEMENT DE LA PERSONNE
- HOTELLERIE-RESTAURATION
- HYGIENE-SANTÉ
- SERVICES AUX PERSONNES & ENTREPRISES
- SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

Locaux commerciaux vacants en 2019  
 Locaux en cours de vérification

**ELEMENTS DE CONTEXTE**

- Bois, canopée
- Autre bâti
- Surface cadastrée (en blanc espace public)
- Limite communale

**Point d'intérêt (IGN 2015)**

- Mairie

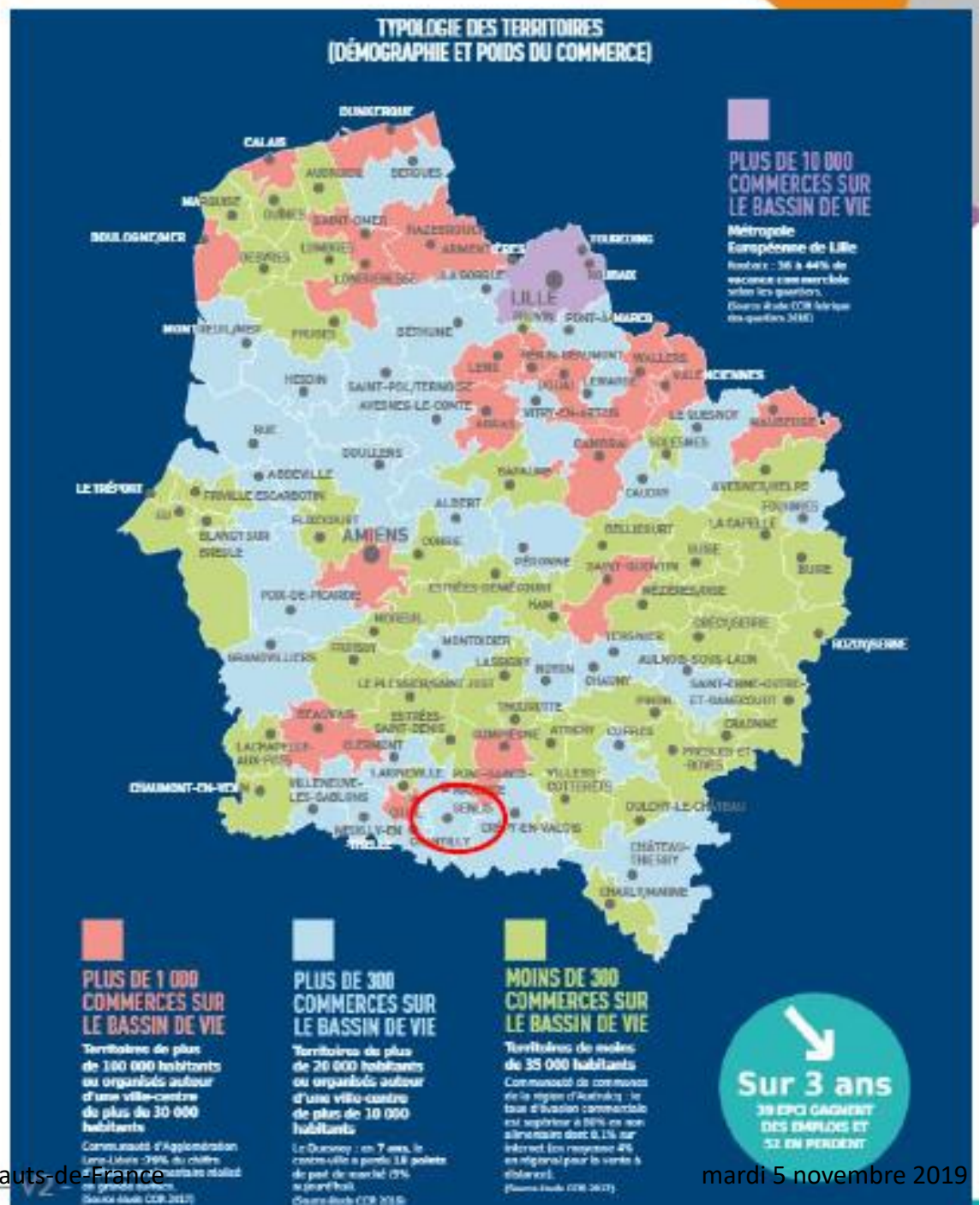
Diagnostic action cœur de ville - V2 -  
août 2019



**AXE 2 Commerce**

Un maillon commercial à l'échelle régionale

- ❑ CCSSO : dans un bassin de vie d'un niveau d'équipement de type intermédiaire (+ 300 commerces mais moins de 1000) (document CCI60)
- ❑ Un territoire relais, fort de son tissu commercial, à l'interface des territoires voisins plus dotés de Creil et de Compiègne



AXE 2 Commerce Flux de consommation

## Les principaux éléments de conclusion du diagnostic mené par la CCI de l'Oise en 2018 sur la CCSSO



Les commerces de la CCSSO résistent plutôt bien au pôle commercial primaire de Saint Maximin

L'appareil commercial est équilibré entre grande distribution, boutiques et marché

Le marché de Senlis est un atout majeur pour le commerce du territoire

L'équipement de la personne reste très bien positionné à Senlis, même si l'activité commerciale a baissé au cours des 10 dernières années

CCI OISE



En comparaison avec les ménages de l'Oise,

La consommation des ménages de la CCSSO est supérieure de 4.3%

En alimentaire, ils privilégient les commerces de bouche (+1.8), mais aussi sur le marché (+1.7) et Internet (+2.2) avec l'utilisation du Drive, au détriment de la grande distribution et du hard discount (-4.7).

En non alimentaire, l'écart se creuse avec près de 6% de consommation en plus dans les boutiques pour les ménages de la CCSSO au détriment de la grande distribution alimentaire et spécialisée (-7.3).

CCI OISE



**AXE 2**

**Commerce**

**Flux de consommation**



## Les principaux éléments de conclusion du diagnostic mené par la CCI de l'Oise en 2018 sur la CCSSO

Entre 2010 et 2018,

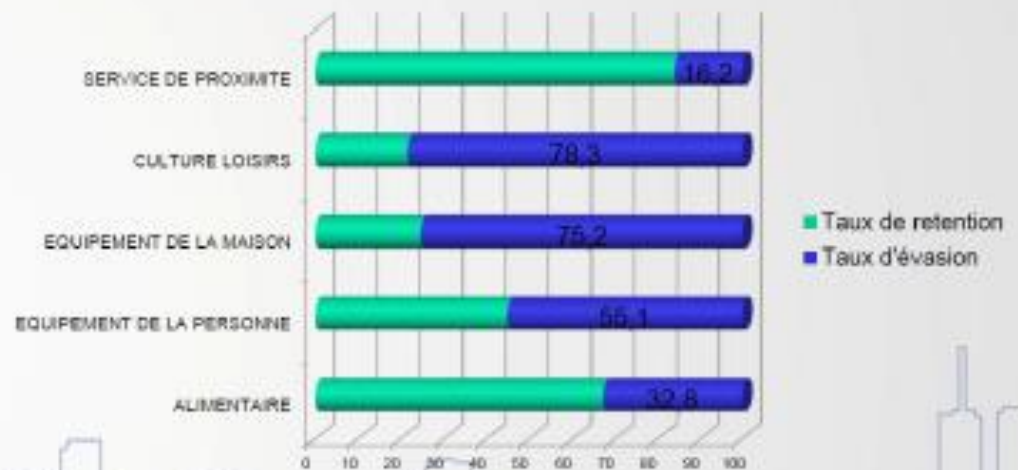
L'activité commerciale a augmenté de 10%, contre 20% dans l'Oise où les extensions et créations de surfaces commerciales de périphérie ne sont pas toujours maîtrisées

2 familles de produits en diminution : l'équipement de la personne à l'instar de l'échelon national et le poste culture loisirs dont l'offre de Saint Maximin aspire la consommation

Un taux d'évasion commerciale de 50%. A titre de comparaison, l'Aire Cartilienne enregistre un taux de 58.3% et la CCPOH, 52.3%



### Un taux d'évasion moyen de 50%





## AXE 2

## Commerce

### Zoom activité économique du centre-ville

- ❑ Une zone de chalandise d'environ 30 000 habitants environ, dont 18 000 à moins de 10 mn en voiture, sans offre commerciale concurrente à l'exception de Villevert au nord de Senlis sur un positionnement différent\*.
  - Les autres pôles sont plus éloignés mais leur développement en fait une concurrence croissante : dans l'Oise : Saint-Maximin, Nogent-sur-Oise/Creil, Pont-Ste-Maxence/Les Ageux, voire Compiègne/Jaux/Venette
  - Mais aussi en Ile-de-France : Aéroville, Paris Nord ...
  
- ❑ Un centre-ville dynamique qui rayonne au-delà des limites communales, accompagné par des polarités de quartier
  - 250 commerces à Senlis
  - dont 186 commerces en secteur sauvegardé de centre-ville
  - 2 marchés /semaine qui complètent l'offre de services



- ❑ Un rôle central historique déjà dans la trame commerciale de la ville romaine, grâce à la convergence des voies de communication

\*(source : étude commerces août 2017)

Diagnostic action cœur de ville – V2 -  
août 2019



**AXE 2**

**Commerce**

## Zoom sur le commerce en centre-ville

étude CCI/CMA 2014-2015

### FORCES

- ❑ Le tissu commercial du centre-ville de Senlis est marqué par une offre de commerces en équipement de la personne conséquente (près d'1/3 des commerces)
- ❑ Près de 16% des commerces concernent les consommations extérieures (café, brasserie, restauration et restauration dite rapide)

### FAIBLESSES

- ❑ Une sous-représentation de commerces de bouche avec seulement 11,5% des points de vente et une baisse entre 2009 et 2014 (-7%)
- ❑ Une représentation importante des services non structurants (plus de 12% en moyenne et plus de 14% dans l'hypercentre) : une augmentation des commerces d'équipement de la maison (+50%) et de la personne (+19%) depuis 2009 au détriment des établissements dédiés aux consommations extérieures (-18%) et de la culture et des loisirs (-33%)



## AXE 2

## Commerce



### Zoom sur le commerce en centre-ville

étude CCI/CMA 2014-2015

#### LES ATOUTS

- Situation du commerce et de l'artisanat de centre ville assez favorable et équilibré
- Enseignes diversifiées
- Produits de qualité
- Taux de vacance et d'évasion commerciale contenus malgré la proximité des centres commerciaux régionaux (St-Maximin et Aéroville)

#### LES POINTS DE VIGILANCE

- Niveau élevé des loyers
- Nombre croissant de commerçants âgés de 55 ans et +
- Difficulté d'adapter les locaux aux nouvelles normes d'accessibilité
- Concurrence croissante des centres commerciaux régionaux grandissant et se diversifiant (tels St-Maximin et Aéroville) : risque de baisse de fréquentation du centre-ville, et augmentation des taux d'évasion
- Et tissu commercial et artisanal de proximité en cours de fragilisation et risque de dégradation rapide



## AXE 2

## Commerce

### Zoom sur le commerce en centre-ville

### Un taux de vacance contenu et un resserrement des commerces

Un état des lieux de la situation commerciale en centre-ville laisse apparaître :

- ❑ **Un taux de vacance contenu** : d'après l'exploitation des fichiers fonciers DGFIP (2016) , il est de **6 %**.
- ❑ Après une enquête de terrain sur la base de la typologie des commerces réalisée en 2013 par OLV en vue d'un observatoire des commerces, apparaît un **phénomène de rapprochement des commerces situés dans les rues adjacentes moins fréquentées, vers « l'arc commercial »** formé par les rue Rougemaille / rue Saint-Hilaire / place de la Halle / rue de l'apport au pain / place Henri IV / rue de Beauvais / rue Léon Fautrat .
  - C'est dans ces rues que l'on observe le plus de changements et de stabilité à la fois.
  - Les rues proches de la mairie font l'objet de changement et de regroupement par typologie de commerce.
  - Les locaux commerciaux en vacances dans le centre des rues commerçantes ont été réinvestis par des commerces initialement situés sur des rues *périphériques* (Par exemple, Sylvie Thiriez, Les Folies Potagères, MicMac, Fair Play, La Cordonnerie de la Cathédrale, l'Atelier du Tapissier et les chocolats Beussent Lachelle sont des enseignes déjà présentes qui ont déménagé pour semble-t-il plus de visibilité dans des rues plus passantes, laissant quelquefois derrière eux de nouveaux locaux vacants).
  - Des commerces ont d'après les dires de certains commerçants interrogés, déménagé à cause de loyers trop élevés notamment sur la place de la Halle.
- ❑ On assiste également à un regroupement parfois par type des commerces dans certaines rues (Rue Odent et rue de la République pour les services immobiliers et les banques dans les coins de rues)
- ❑ L'habillement se concentre toujours plus dans la place de la Halle ainsi que le commerce alimentaire.
- ❑ Les cafés, restaurants bars et autres lieux de convivialité sont plutôt bien distribués dans le tissu commercial du centre.
- ❑ Les rues Léon Fautrat, Du Châtel, la rue Vielle de Paris font l'objet de désaffection par certains commerces (cités plus avant), plus éloignés des quartiers les plus passants.



**AXE 2**

**Commerce**

## Zoom sur le commerce en centre-ville

### Les dispositions spécifiques en faveur du maintien et du développement du commerce en centre-ville

- ❑ Plusieurs dispositifs ont été mis en place récemment au niveau de la Ville de Senlis pour soutenir l'activité commerciale dont celle du centre-ville :
  - ❑ Mise en place d'un périmètre de sauvegarde et de baux artisanaux depuis octobre 2016 sur 4 secteurs : le centre-ville et les centres commerciaux de proximité
  - ❑ Des secteurs de préservation de la diversité commerciale institués au PLU
    - Choix de conforter les « petits » commerces , de préserver leur diversité : mise en œuvre dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la diversité commerciale (introduite par le code de l'urbanisme)
    - Contenir le grand commerce au bénéfice de l'animation commerciale, au centre-ville
    - Parallèlement, commerces et services de proximité encouragés en soutenant les pôles existants (Brichebay, Val d'Aunette et Bonsecours)

Une vigilance s'impose quant à la complémentarité entre commerces de centre-ville et pôles commerciaux de périphérie

➤ Pas encore de retour à l'heure actuelle. Aucun commerce n'a fait l'objet de préemption par la ville de Senlis.

AXE 2 Commerce

## Zoom sur le commerce en centre-ville

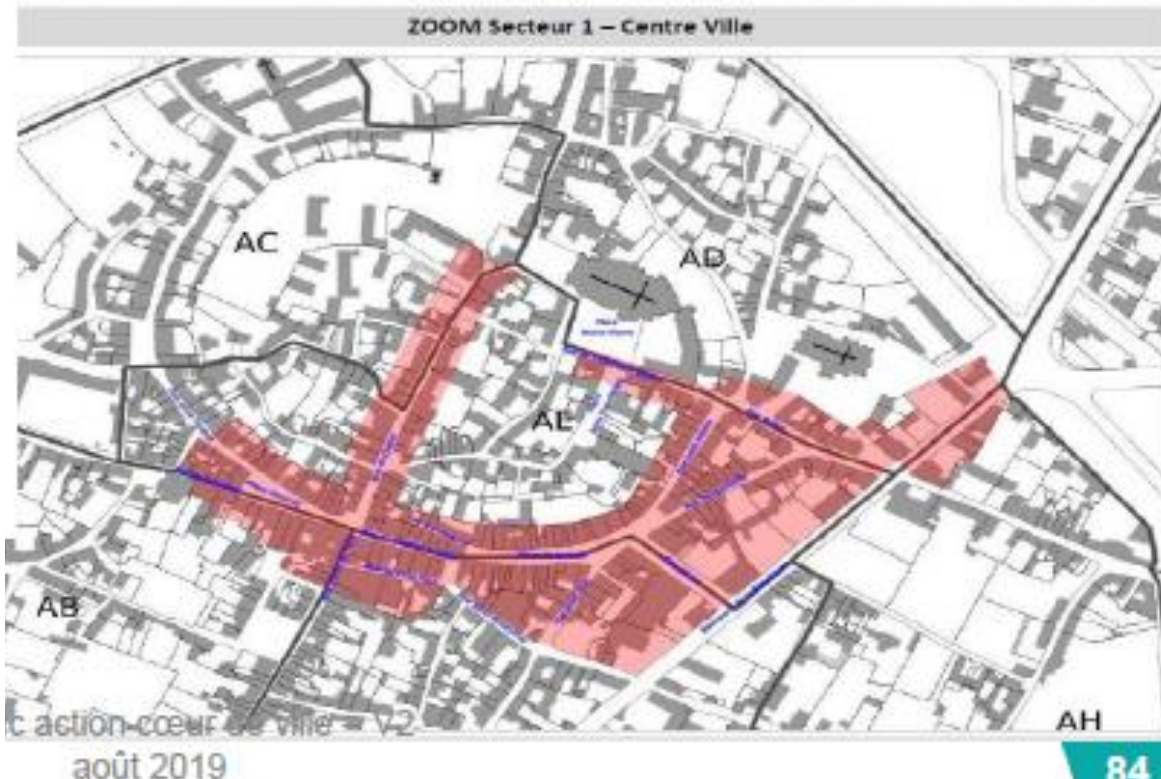
### Les dispositions spécifiques en faveur du maintien et du développement du commerce en centre-ville

- ❑ Mise en place d'un périmètre de sauvegarde et de baux artisanaux depuis octobre 2016 sur 4 secteurs : le centre-ville et les centres commerciaux de proximité  
Délimitation d'un périmètre à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption par la commune, les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux

#### Les raisons :

- une certaine fragilité de l'équilibre de l'appareil commercial
- une rotation importante des commerces, niveaux de loyers et des prix de l'immobilier élevés, nécessité de réaliser des travaux importants pour adapter les cellules aux nouvelles contraintes réglementaires, concurrence croissante des centres commerciaux régionaux, importance des services et la diminution notable de l'offre en commerces de bouche
- Pour préserver la complémentarité de l'offre commerciale pour répondre à la demande de la population et permettre de jouer sur la synergie entre les commerces du centre-ville

#### PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR LA VILLE DE SENLIS





**AXE 2**

**Commerce**

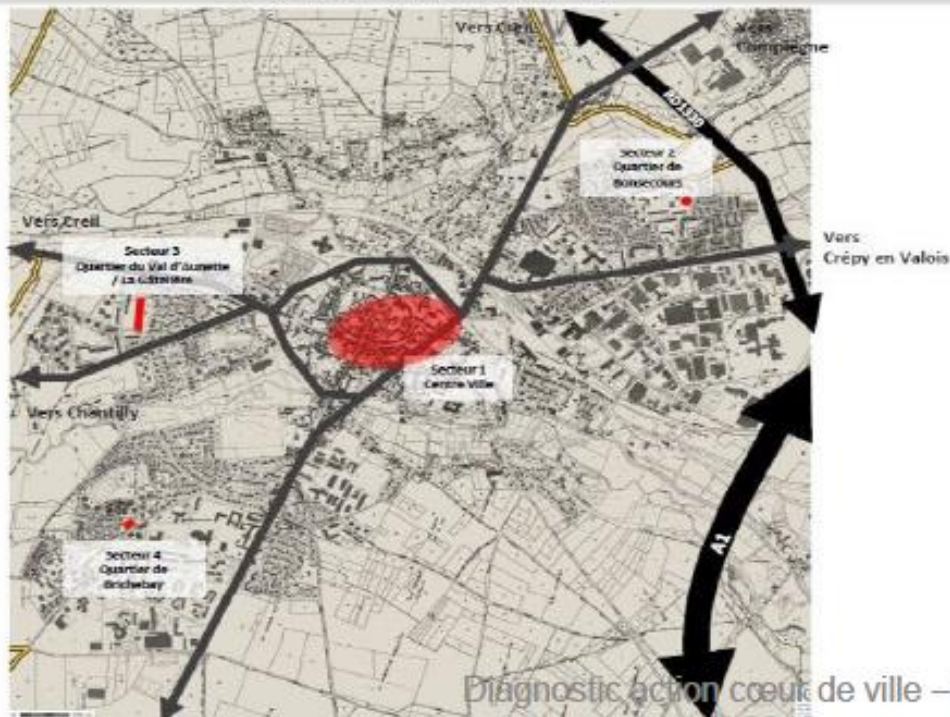
## Zoom sur le commerce en centre-ville

Les dispositions spécifiques en faveur du maintien et du développement du commerce dans les pôles commerciaux de proximité des quartiers de la ville

- Centre commercial La gatelière – place Jean Davidsen : 7 cellules commerciales
- Pole commercial Brichebay – 34 rue Brichebay : 5 cellules commerciales
- Pole Bonsecours – rue de la Champignonnière : 5 cellules commerciales

### PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR LA VILLE DE SENLIS

#### Les quatre secteurs du périmètre



#### PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR LA VILLE DE SENLIS

##### ZOOM Secteur 2 – Quartier de Bonsecours



#### PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR LA VILLE DE SENLIS

##### ZOOM Secteur 3 – Quartier du Val d'Aunette / La Gâtelière



#### PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR LA VILLE DE SENLIS

##### ZOOM Secteur 4 – Quartier de Brichebay



Diagnostic action cœur de ville – V2  
août 2019



**AXE 2**

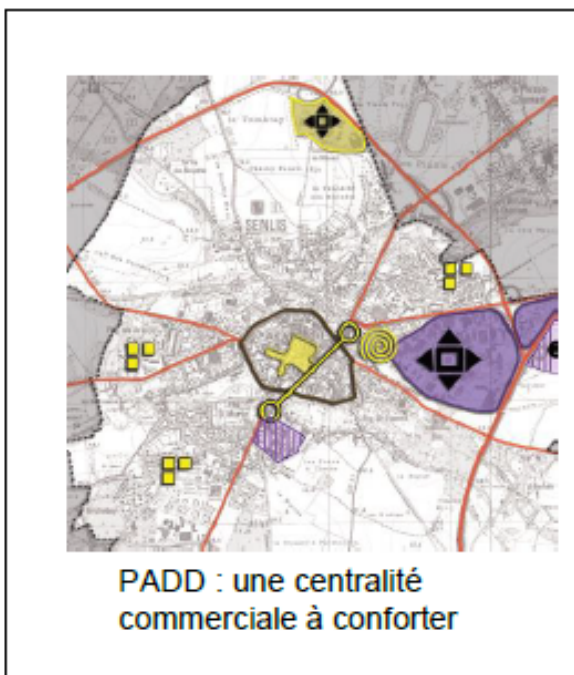
**Commerce**

## Zoom sur le commerce en centre-ville

Les dispositions spécifiques en faveur du maintien et du développement du commerce dans les pôles commerciaux de proximité des quartiers de la ville

## DIVERSITE COMMERCIALE

- ❑ Dispositions figurant dans le PLU de la Ville de Senlis



Article L.123.1.5.7 bis du Code de l'urbanisme :

*Le règlement peut identifier et délimiter les quartiers, îlots, voies dans lesquels doit être préservée ou développée la diversité commerciale, notamment à travers les commerces de détail et de proximité, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer cet objectif*

Des secteurs de diversité commerciale sont institués par le présent PLU. Ils figurent à l'annexe graphique du règlement, et sont reportés sur la carte ci-après.

Diagnostic action cœur de ville – V2 –  
août 2019



+++++ Secteur de préservation de la diversité commerciale (article L.123.1.5§7bis du code de l'urbanisme)



## AXE 2

## Economie - commerce

### ATOUPS

- Une dynamique des commerces du centre-ville qui rayonne sur un bassin de chalandise de 30 000 habitants et qui résiste bien selon la récente étude sur les flux de consommation de la CCI60. .
- Une offre variée et étendue et la tenue d'un marché. Ne manquent que traiteur et presse essentiellement.
- Un taux d'évasion commerciale et (d'après l'exploitation des fichiers fonciers DGFIP 2016), un taux de vacance commerciale contenus
- Des dispositifs réglementaires de protection du commerce à l'oeuvre

### FAIBLESSES

- Des loyers élevés en centre-ville moins favorables à l'installation qu'en périphérie par exemple
- Une activité commerciale fragilisée par de nouveaux modes de vie, concurrencée par :
  - les grands pôles commerciaux alentours
  - le développement des achats par internet
- Difficulté d'adapter les locaux aux nouvelles normes d'accessibilité

## ▲ AXE 2 **Economie - commerce**

### ENJEUX :

- ❑ **Maintenir l'offre commerciale en centre-ville / Maintenir et y développer sa diversité et sa complémentarité**
  - Des types de commerces à retrouver : traiteur et vente presse
  - Développer la présence du numérique
  
- ❑ **Eviter l'évasion commerciale / Parvenir à développer une série de mesures adaptées aux besoins des commerçants :**
  - Fournir des aides aux commerces
  - Proposer des solutions d'occupation transitoire des locaux vacants
  - Aménager l'espace public pour renforcer l'attractivité ou faciliter la livraison
  - Pouvoir assurer les services d'une ville connectée : accompagner les commerçants vers la transition numérique - exemple : mise en place d'une application cœur de ville, du wifi en cœur de ville en journée, pouvoir récupérer des achats dans une « conciergerie »
  
- ❑ **Augmenter le potentiel de clientèle / capter une nouvelle clientèle en profitant des opérations de renouvellement urbain**
  - Assurer les conditions d'accessibilité optimales en privilégiant les modes actifs (piétons, vélos, trottinettes ? ...)
  
- ❑ **En lien avec les autres thématiques :**
  - Développer l'attractivité touristique (et en synergie avec les territoires voisins)
  - Aménager les espaces publics pour faciliter les livraisons et améliorer les conditions de stationnement pour les visiteurs
  - Développer le campus Ordener autour du biomimétisme



## en faveur des commerces

- **Taxation sur les locaux vacants,**
- Mise en ligne d'une **bourse des commerces,**
- Développement d'une **Signalisation d'Information Locale** de quartier et centre-ville,
- Elaboration d'un **cahier de recommandations sur les devantures commerciales,**
- Création d'un **site web à l'initiative d'un habitant à l'attention des usagers localisant et renseignant sur la typologie des commerces,**
- Organisation de **réunion publique (Mardi Cœur de Ville)** dont certaines sur la thématique de l'attractivité commerciale

# Mardi Cœur de Ville Senlis l'attractivité commerciale

Afin que tous les citoyens puissent participer au programme Action Cœur de Ville, la municipalité organise des rendez-vous appelés les «Mardis Cœur de Ville». Les habitants sont invités pour réfléchir au développement de Senlis parce qu'ils y résident bien sûr, mais aussi parce qu'à Senlis, on travaille, on se distrait, on jardine, on se déplace, on consomme, on apprend, on se forme, on se cultive... !

Le 2<sup>e</sup> rendez-vous « Mardi Cœur de Ville » s'est tenu le 4 juin 2019 à 19h30, salle Jacques Joly à la Médiathèque et avait pour thème : « L'attractivité commerciale en cœur de ville ». Au delà d'un état des lieux de l'activité commerciale locale, la réflexion a porté sur les enjeux à venir du développement économique en centre-ville, à Senlis et dans son bassin de vie. Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre élus, partenaires, acteurs économiques et citoyens.



La Ville de Senlis est lauréate du Plan National :

**« Action Cœur de Ville »**

Ce plan, lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires, est un programme de revitalisation sur 5 ans, en faveur de la dynamisation du centre-ville. Afin de permettre aux Senlisiens de participer activement à ce projet, la municipalité organise

**« Les Mardis Cœur de Ville »**

Il s'agit de rendez-vous auxquels investisseurs, entrepreneurs, créateurs, élus, usagers, Senlisiens et tous les acteurs du bassin de vie du territoire sont cordialement invités pour venir construire ensemble le cœur de ville de demain et échanger sur le devenir, l'évolution souhaitée de la ville et les dispositifs à mettre en place au service de ses habitants.

Les objectifs : augmenter l'attractivité de l'habitat en centre-ville, « booster » le développement économique et commercial, innover en termes d'accessibilité et de mobilité, valoriser le cadre de vie et le patrimoine, moderniser les équipements et les services. Des financements de l'État, la Région, le Département, la Banque des Territoires, Action Logement et d'autres partenaires sont prioritaires pour ces actions.

Ce deuxième mardi aura pour thème :

**« L'attractivité commerciale en cœur de ville »**

Au delà d'un état des lieux de l'activité commerciale locale, la réflexion portera sur les enjeux à venir du développement du commerce en centre-ville, à Senlis et dans son bassin de vie. Élus, partenaires, acteurs économiques ou citoyens échangeront avec le public présent. Vous êtes tous invités à participer.

Rendez-vous à la médiathèque, salle Jacques Joly  
**Mardi 4 juin 2019 à 19h30**  
pour parler de l'avenir de votre territoire !

En savoir plus sur «Action Cœur de Ville» : [www.ville-senlis.fr](http://www.ville-senlis.fr) ou [acv@ville-senlis.fr](mailto:acv@ville-senlis.fr)  
Prochaine date : mardi 2 juillet 2019 à 19h30 (lieu à confirmer)

## Autre action initiative citoyenne, développement commercial, aide à l'utilisateur



### Développement d'un outil dédié aux commerces du centre-ville de Senlis :

Un ancien professionnel du commerce et habitant de Senlis développe un outil au service des consommateurs.

Il s'agit d'un site internet « senlisenpoche.fr » qui présente l'ensemble des commerçants du cœur de Senlis. Ce site est accessible sur les smartphones via un QR code qui renvoie sur un sommaire des différentes typologies de commerce comme alimentation, mode & accessoires, maisons et décoration, esthétique – coiffeurs, santé – optique – audition ...

A partir d'une photo de la devanture, de la raison sociale, de l'adresse, des horaires et des marques représentées (mention utile car les enseignes nationales sont rares à Senlis), un lien conduit vers un site de géolocalisation. Cet outil permet une navigation depuis le lieu où se trouve l'utilisateur vers l'adresse de la boutique. Ce projet a été présenté par son auteur, Jean-Luc NICOLAS, devant le public, les commerçants et leur Association lors du Mardi Cœur de Ville du 4 juin qui était dédié à la thématique de l'attractivité commerciale.

La démonstration de cette initiative citoyenne a remporté l'adhésion des participants.



Jean-Luc NICOLAS s'appuie sur la rubrique du site de la Ville qui recense la liste des commerces. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec la Ville de Senlis.

[www.senlisenpoche.fr](http://www.senlisenpoche.fr)

### Calendrier prévisionnel de l'initiative :

- Rencontre avec les Elus de Senlis et l'habitant automne 2018
- Présentation de l'idée aux services municipaux printemps 2019
- Mise en place d'un serveur et achat d'un nom de domaine par la Ville mars 2019
- **Présentation publique de la démarche juin 2019**
- Mise en forme d'une convention partenariale juillet 2019
- Repérage et visite chez les commerçants juin / septembre 2019
- **Mise en ligne de l'outil dernier trimestre 2019**



# Etude et installation d'une Signalétique d'Information Locale

Autre action en appui aux commerçants

La Ville de Senlis dispose aujourd'hui d'une Signalisation d'Information Locale disparate, obsolète et non homogène. De nouvelles fonctions ou de nouveaux services sont apparus. Elle souhaite mettre en valeur son patrimoine et ses activités par une signalisation cohérente et porteuse d'identité. En mettant en œuvre une meilleure lisibilité pour les personnes de passage, elle souhaite renforcer son attractivité.

La Ville de Senlis a d'ailleurs commencé à travailler en ce sens en mettant en place de nouveaux panneaux d'entrée de ville aux entrées principales de l'agglomération, regroupant de façon qualitative les informations auparavant disséminées via un foisonnement de mobiliers urbains.

Elle s'inscrit aujourd'hui dans le programme partenarial du PNR Oise – Pays de France destiné à mettre en place un repérage homogène des équipements et services offerts dans les communes. Lancé en 2018 par une étude générale d'implantation par le bureau d'études AMOS, elle se concrétisera cet automne par la pose des panneaux du prestataire de fourniture SICOM dans les quartiers et le centre-ville historique.

**Commune de Senlis**  
**Mono-Mât**  
**Périphérie**

Mise en place d'une S.I.L.L. dans les communes du P.N.R. Oise-Pays de France

Fronton en 800 mm RAL 8019  
lettrage + logo ville 7044  
RAL 8019 = CMJN strictement équivalent \*

- pharmacie →
- épicerie →
- boulangerie →
- autres commerces →
- supérette →

Mât à gauche des lettres  
 Mât à droite des lettres  
 Rétro-réfléchissant  
 Non Rétro-réfléchissant  
 Platine  
 Scellement direct

BAT N° 3 - le 11/09/2019

**Commune de Senlis**  
**Mono-Mât**  
**Centre Ville**

Mise en place d'une S.I.L.L. dans les communes du P.N.R. Oise-Pays de France

Mât à gauche des lettres  
 Mât à droite des lettres  
 Rétro-réfléchissant  
 Non Rétro-réfléchissant  
 Platine  
 Scellement direct

BAT N° 2 - le 11/09/2019

**Commune de Senlis**  
**Bi-Mât**  
**Avec Fronton**

Mise en place d'une S.I.L.L. dans les communes du P.N.R. Oise-Pays de France

Mât à gauche des lettres  
 Mât à droite des lettres  
 Rétro-réfléchissant  
 Non Rétro-réfléchissant  
 Platine  
 Scellement direct

BAT N° 5 - le 11/09/2019

# Projet d'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales des devantures senlisiennes

(1er trimestre 2020)

- document de recommandations et de sensibilisation destiné aux porteurs de projet, plus particulièrement commerçants et outil d'aide au conseil et à la décision pour les élus, la direction de l'urbanisme, l'architecte conseil, amenés à traiter les demandes
- document pratique, pédagogique, ludique, illustré répondant utilement aux interrogations de pétitionnaires lors de déclaration préalable, de permis de construire ou encore lors du dépôt d'un dossier de pose ou de modification d'enseignes
- consultable sur le site internet de la Ville, document annexé au PLU de Senlis. Prise en compte les dispositions du Règlement Local sur la Publicité, les enseignes et pré-enseignes
- participe à la valorisation des caractéristiques architecturales et du patrimoine historique en proposant des traitements possibles des devantures et des enseignes en fonction du bâti support et de la configuration urbaine ; l'objectif étant l'harmonisation qualitative des fronts urbains dans le respect du patrimoine existant.

## Sommaire

*I. Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre commerce ? - II. Observez l'environnement urbain de votre commerce afin d'adapter vos travaux - III. Petit historique des devantures commerciales - IV. Quelques questions à se poser avant de composer un projet de travaux - V. Vos travaux sur une devanture existante – VI. Composer une nouvelle devanture - VII. Les équipements techniques de votre devanture - VIII. Les équipements publicitaires de votre devanture - IX. Les teintes commerciales - X. Vos travaux intérieurs dans un commerce - XI. Démarches administratives et délais d'instruction.*

# Les actions en projet

- Travail sur les devantures de magasins : pour chaque demande de travaux sur les devantures, la direction de l'aménagement et de l'urbanisme de la Ville en collaboration avec l'architecte conseil examine le projet et accompagne le commerçant dans sa démarche
- Aider à l'installation de commerce identifiés comme absent du centre ville et pouvant participer à son attractivité (ex : point de vente presse)
- ...





[www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Senlis-Terre-de-projets/Action-Coeur-de-Ville](http://www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Senlis-Terre-de-projets/Action-Coeur-de-Ville)

[actioncoeurdeville@ville-senlis.fr](mailto:actioncoeurdeville@ville-senlis.fr)

et

**DDT 60 / DTSE**

[sandy.jacquot-cosson@oise.gouv.fr](mailto:sandy.jacquot-cosson@oise.gouv.fr)